



# CHARTRE

## ACHATS RESPONSABLES



FÉDÉRER ● AGIR ● S'ENGAGER

# PRÉAMBULE

Aquila s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et a besoin de l'ensemble de ses parties prenantes pour la réaliser et assurer une démarche d'amélioration continue. La présente Charte Achats Responsables définit les principes qui ont vocation à assurer des relations commerciales durables avec ses fournisseurs de biens et services, et ses sous-traitants, dans le respect des lois, des réglementations et des normes applicables et des engagements d'Aquila en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) qui sont repris dans sa politique RSE ci-après.

## **OBJECTIF DE LA CHARTRE ACHATS RESPONSABLES**

Partager les engagements d'Aquila auprès de ses fournisseurs et sous-traitants, et s'assurer de leur implication et contribution aux objectifs que Aquila s'est fixé en matière de développement durable.

Aquila attend ainsi de ses fournisseurs et sous-traitants, un strict respect des lois et réglementations en vigueur dans les pays où ils opèrent ou fournissent des services, ainsi qu'un engagement à collaborer avec Aquila pour la mise en œuvre du respect des principes explicités dans sa Politique RSE, et si nécessaire, à prendre toute mesure corrective appropriée dans une démarche d'amélioration continue.

**Caroline CABRAL**

Responsable des achats Aquila

## ENGAGEMENTS D'AQUILA

### envers ses fournisseurs et sous-traitants

#### **Aquila s'engage à :**

- Respecter les délais de paiement
- Évaluer sa chaîne d'approvisionnement
- Respecter les engagements contractuels avec ses fournisseurs
- Être transparent sur ses mises en concurrence et appels d'offre
- Définir en amont ses critères de choix et les partager avec ses fournisseurs
- Interroger sa chaîne d'approvisionnement et intégrer dans son plan d'action les suggestions pertinentes pour contribuer à sa démarche d'amélioration
- Transmettre aux sous-traitants les compétences nécessaires à l'utilisation des matériels

## ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

### envers Aquila Events

#### **Le fournisseur ou sous-traitant s'engage à :**

- Respecter la loi et notamment ne pas faire travailler les enfants et populations vulnérables
- Respecter les engagements contractuels signifiés dans les bons de commande d'Aquila
- Respecter à la politique RSE d'Aquila
- Contribuer aux objectifs définis dans cette politique
- Fournir de bonnes conditions de travail à ses collaborateurs
- Respecter la qualité et les délais des prestations
- Contribuer à la mesure des bilans carbone si nécessaire
- Respecter les normes en vigueur sur leurs activités et applicables en France
- Respecter les règles de l'art de la libre concurrence et du commerce
- Contribuer à l'innovation
- Transmettre à Aquila les compétences nécessaires à l'utilisation des matériels



**Je, soussigné(e)** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

confirme par la présente avoir pris pleinement connaissance de la Charte Achats Responsables de Aquila, dont le non-respect pourra être considéré comme un manquement de nature à entraîner, selon sa gravité, la résiliation du contrat.

**Nom de l'entreprise :** \_\_\_\_\_

**Nom et fonction du représentant :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Fait à :**

Le:     /     /

**Signature :**